

## **Associations : Organiser son activité à Croissy-sur-Seine**

Cette page est réservée uniquement à l'usage des associations.

Vous êtes fortement mobilisés dans l'animation locale de votre ville, nous vous proposons cet espace afin que vous y trouviez tous les éléments d'informations nécessaires à votre activité.

Depuis janvier 2012, il est possible de procéder à la création d'une association en ligne sur le site [service-public.fr rubrique association](http://service-public.fr/rubrique/association).

### **Demandes de manifestations à Croissy-sur-Seine**

**Afin de pouvoir organiser un événement à Croissy**, vous devrez envoyer votre demande via les formulaires suivants :

Pour toutes les demandes culturelles, cultuelles, commémoratives etc  
: <https://www.croissy.com/demande-manifestations-culturelles-autres>

Pour toutes les demandes liées au sport, au scolaire ou au périscolaire  
: <https://www.croissy.com/demande-manifestations-sportives-scolaires>

### **Pour la réalisation de vos supports de communication**

1. Merci de bien vouloir utiliser les différents canevas mis à votre disposition dans le cas d'un événement à [Chanorier](#) ou dans [la ville](#)

2. Puis à nous envoyer vos réalisations pour validation et valorisation à [communication@croissy \[dot\] com](mailto:communication@croissy.com)

**Aucun affichage ou aucune promotion via le web ne pourra être envisagé en cas de non-respect de la charte graphique de la ville**

### **Subventions**

Dans le cadre de la préparation du budget primitif 2021 de la Commune, nous vous invitons à déposer votre demande de subvention éventuelle auprès du service financier.

Nicolas REVAUX,  
Directeur des Ressources Internes  
[nicolas \[dot\] revaux@croissy \[dot\] com](mailto:nicolas [dot] revaux@croissy [dot] com)

#### **Documents à télécharger :**

Fichier

[Doc CERFA \(.pdf - 75.09 Ko\)](#)

Fichier

[Dossier de demande 2022 \(.pdf - 234.33 Ko\)](#)

Fichier

[Dossier type de demande de subvention 2022 \(.doc - 48 Ko\)](#)

Voici un rappel des critères d'attribution :

- Vie statuaire : PV de la dernière AG
- Situation financière
- Bilan d'activité de l'année scolaire écoulée
- Implication : visibilité de l'association en dehors de ses activités propres
- Rayonnement hors Croissy
- Projets, capacité à se renouveler, à évoluer
- Actions intergénérationnelles
- Ouverture aux autres

## Réservation de salles et demandes d'intervention

### Chanorier

La ville de Croissy est en charge de la gestion et de la politique culturelle des 9 sites constituant (château, chapelle, orangerie, Maison Charité, bâtiment culturel, le pôle muséographique, parc Chanorier, la Verrière).

Fichier

[Formulaire de location d'espaces à Chanorier \(.pdf - 108.68 Ko\)](#)

### Vos contacts :

- Claire Vichi Ratte pour les réservations de salle - claire [dot] vichiratte@croissy [dot] com
- Les gardiens pour l'organisation sur site - 06 83 23 24 77

### Stade omnisports / Gymnase Jean Moulin

Le service des sports est votre contact pour les réservations des cours et terrains : stade@croissy [dot] com

[Demande de manutention liée à un événement](#)

### Ville

Toute demande doit être faite au moins 15 jours avant la manifestation.

Le demandeur veillera à ne pas émettre de demande technique disproportionnée, ou inadéquate par rapport à l'évènement organisé.

Contactez par mail le service de référence :

- Associations culturelles : claire [dot] vichiratte@croissy [dot] com
- Commerce : morgane [dot] gicquel@croissy [dot] com
- Scolaire/jeunesse : familles@croissy [dot] com
- Sport : gwenaelle [dot] brunet@croissy [dot] com

## Faites parler de vous sur nos supports de communication

### Communication numérique

Les supports numériques vous sont ouverts et permettent une large et facile diffusion auprès des croissillons.

Pour cela, envoyez vos communications par mail au webmestre : nils [dot] delcambre@croissy [dot] com - 01 30 09 31 92

Vous pouvez aussi publier vos évènements sur l'agenda de la ville.

### Le magazine Côté Croissy

Ce magazine paraît tous les 2 mois, il est lié à des contraintes de dates d'édition, mise en page et place.

Pour que vos communications soient publiées dans le magazine de la ville, merci de les faire connaître au Service Communication 2 mois avant la sortie du magazine.

La direction de la publication se réserve le droit de sélectionner les informations et/ou photos les plus appropriées à la ligne éditoriale définie. Envoyez vos textes à communication@croissy [dot] com

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Chaque année, à l'occasion de la Fête de la Carotte, le forum des associations permet aux associations croissillonnes de promouvoir leur activité.

rgba(255,255,255,1)